



LA GAZETTE DE BUSSIÈRES

Bulletin d'information N°16 Avril - Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre 2024



Le mot du Maire

Bussiéroises, Bussiérois,

La gazette de notre village est de retour après une absence de parution pendant un trimestre. La météo très pluvieuse depuis plusieurs mois a causé des dégâts dans notre région dont certains villages ont été impactés par des inondations importantes dans la vallée du Petit et Grand Morin. A Bussières, les secteurs de Bois-Martin, la Jarrie, rue de Saâcy, le ruissellement a provoqué des dégâts chez des riverains. Un énorme trou s'est formé sous la chaussée du petit pont du Ru de Brun sur la route de Chavosse, les berges de ce même Ru à la Jarrie sont affaissées

sur quelques mètres. Les travaux de remise en état du pont ont commencé. Un arrêté de fermeture temporaire de cette route CV6, a été pris et transmis à tous les services concernés.

La Commune de Bussières a demandée la reconnaissance de **catastrophe naturelle** afin d'être aidée financièrement par l'état. Les propriétaires des habitations touchées par les inondations pourront également en bénéficier si la reconnaissance est accordée à Bussières. La priorité c'est d'effectuer auprès de son assurance une déclaration de sinistre.

La rentrée scolaire 2024-2025 s'est bien déroulée le 2 septembre, après deux mois de vacances sous un été très variable en températures. Les effectifs du RPI sont de 95 élèves, en progression c'est parfait. Pour cette nouvelle année, un renouvellement partiel du mobilier a été nécessaire, de nouvelles tables et chaises ont été achetées.

L'Espace périscolaire est dirigé par Mme Angélique LOPEZ diplômée, elle succède à Mme DUMOULIN démissionnaire. Les enfants sont également accueillis le mercredi de 8h à 18h c'est une nouveauté, c'est très bien pour notre RPI!

L'école de Bussières à Paris le 17 juin, les élèves sont allés découvrir la ménagerie du jardin des plantes ainsi que le musée national d'histoire naturelle. Remerciements à l'association de la Légion d'honneur qui a financé le bus pour cette belle journée découverte dont M. Bernard RICHARD ancien maire de Bassevelle en est membre. A savoir que du 3 au 7 juin les enfants ont été initiés à divers activités par l'école du cirque. La kermesse du 19 juin a rassemblé parents et enfants pour une journée récréative de divertissement. Merci à nos enseignantes et aux parents.

Les feux de Saint-Jean se sont déroulés en présence d'un bon nombre de personnes, a renouveler l'an prochain.

Les feux tricolores sont en fonction depuis le 31 mai. Les riverains constatent l'efficacité, la vitesse des véhicules à nettement fléchi, le 50 km/h est obligatoire pour franchir le feu au vert ! Certains automobilistes passent encore lorsque le feu est au rouge, attention la gendarmerie reste présente, à tout moment la verbalisation peut-être de rigueur.

Un nouvel affaissement de la chaussée sur la tranchée du réseau d'assainissement rue d'Orly est apparu il y a quelques mois. J'ai immédiatement fait parvenir un mail à la CACPB. Un technicien est venu constater le problème. La société WIAME est intervenue pour résoudre cet affaissement qui ne sera pas pris en charge financièrement par la Commune.

Les travaux du parvis de l'église et de la place du lavoir ont été réalisés pendant les vacances d'été. La création d'un regard et d'une canalisation ont éliminé l'eau qui stagnait en limite du secteur pavé et de l'enrobé qui était en très mauvais état. C'est une réussite l'écoulement des eaux pluviales se fait parfaitement. Le bordurage, l'enrobé, l'emplacement PMR ont redonné un bel aspect devant notre église.

Gémapi un dossier de ruissellement des eaux pluviales sur notre Commune a été remis à la CACPB, celui-ci est intégré à l'étude du schéma directeur. Ce dossier est constitué d'un rapport et de photos explicites sur les différentes inondations subies par certains riverains depuis plusieurs années. A suivre.

Les ragondins de la mare à proximité de l'église sont en diminution, le chasseur agréé a effectué 8 prises de très beaux spécimens. Une convention a été signée pour une durée de 12 mois.

Recensement de la population de Bussières entre le 16 janvier et le 15 février 2025.

Dates à retenir pour cette fin d'année, le comité des fêtes organise sa soirée « Beaujolais » le 23 novembre à 20h. Le goûter des aînés se fera le 17 décembre à partir de 15h, à la salle polyvalente. Le marché de Noël des écoles aura lieu le 20 décembre à partir de 17h, à l'école. Les vœux du Maire le 12 janvier 2025 à 15h.

Bien cordialement,

Dominique MACHURÉ





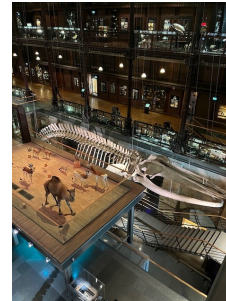
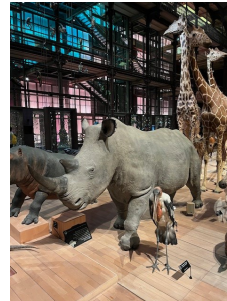
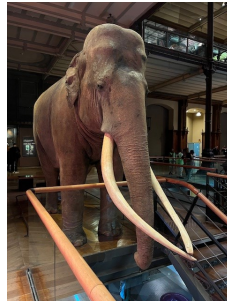
Nous vous parlons en images....



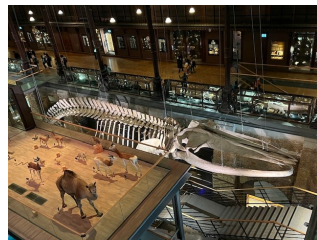
Route de Chavosse et de Sérécourt



Dégâts provoqués par les intempéries du 6 octobre 2024 - Arrêté de fermeture temporaire pour une durée de 30 jours



Découverte du Museum d'histoire naturelle à Paris



Photos Musuem (suite)

Kermesse de l'école



Pique-nique - Membres de l'orchestre ayant animés les feux de la St Jean



Travaux du parvis de l'église et du bordage - Feux tricolore sur la RD407



Interventions des pompiers, la SNE, de la SAUR et de WIAME sur différents secteurs de la commune



Informations



Recensement de la population 2025



Nous vous informons que le recensement se déroulera à Bussières
du 16 janvier au 15 février 2025.

M. Alain QUINCEROT, agent recenseur recruté par la mairie sera chargé de ce travail. Nous vous remercions à l'avance de l'accueil que vous lui réserverez. Votre participation sera importante, nous vous en remercions par avance.

Pour toutes questions vous pourrez appeler à la mairie, Mme RONDEAU étant nommée coordinatrice du recensement.



Mairie



01.60.22.50.04

**En cas d'urgence
contactez le:**



07.49.12.06.01

mairie.bussieres77@wanadoo.fr

www.bussieres77.fr

**Le secrétariat est ouvert
au public**

Le lundi de 16h à 18h

Le mardi de 16h à 18h

Le jeudi de 17h à 18h

Le vendredi de 16h à 17h

ETAT- CIVIL

Naissances:

Le 29 avril 2024

Milo FAURE

Le 22 mai 2024

Rakan TAIBI

Le 17 juin 2024

Gatien KOUASSI

Le 13 juillet 2024

Kleysie CHATELAIN

Le 16 juillet 2024

Alya HOS

Léna HOS

Le 5 août 2024

Yoann BARBU

Pacs:

Le 30 juillet 2024

GUEGUEN Emeline et

DALI André

Décès:

Le 25 juin 2024

Georg POPINA



Fibre Optique

sem@fibre77

Le réseau très haut débit de Seine-et-Marne Numérique pour les particuliers.

sem@fibre77 est un réseau d'initiative publique de Seine-et-Marne Numérique ouvert à tous les Fournisseurs d'accès internet (FAI), filiale d'XPfibre.

Dans le cadre du déploiement du réseau de fibre, il a été mis en place un centre d'assistance dédié au réseau sem@fibre77

Vous pouvez les appeler du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30** au

0806 000 413 (prix d'un appel local)

Pour une nouvelle construction (maison individuelle):

<https://immobilier-neuf.xpfibre.com/#/particulier>

Déclaration d'une nouvelle adresse:

<https://www.xpfibre.com/contact>

Tester l'éligibilité d'une adresse:

[https://
testez-votre-](https://testez-votre-)

[www.xpfibre.com/
eligibilite](http://www.xpfibre.com/eligibilite)



Un événement important ce mois-ci : Octobre Rose. C'est une campagne de sensibilisation annuelle dédiées à la lutte contre le cancer du sein.

Lancée en France et dans le monde entier, elle se déroule tout au long du mois d'octobre pour la recherche contre cette maladie. Différents événements sont organisés pour collecter des fonds qui sont reversés à la recherche. **Pensez-y!**



Association CPIE Boucles de la Marne

EN QUÊTE DU SONNEUR À VENTRE JAUNE !

FICHE D'IDENTITÉ

Nom : Sonneur à ventre jaune

Taille : 5 cm

Signes distinctifs : ventre jaune tacheté de noir et pupille en forme de cœur

Où le démasquer : mares forestières et prairiales, ornières

Si vous croisez un Sonneur à ventre jaune (*Bombina orientalis*) dans le département, participez à notre enquête ! 1 photo et quelques clics suffiront aux naturalistes à mieux connaître l'aire de répartition de cette espèce devenue très rare en Île-de-France.

Rendez-vous sur GeoNat'IdF Citizen ou flashez le QR code ci-contre :

CPIE des Boucles de la Marne
01 34 33 22 13 | biodiversite@cpie-bouclesdelamarne.fr

Cette association a été créée en 1996, elle avait pour principal objet, à l'époque, le réaménagement écologique des anciennes carrières de Congis-sur-Thérouanne (dit Domaine du Grand-Voyeux)

Dès les années 2010, l'association a œuvré aux côtés de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour l'amélioration des connaissances relatives aux zones humides. Nous avons rejoint le réseau CPIE en juin 2022 et intervenons aujourd'hui sur l'ensemble du territoire nord-seine-et-marnais en accompagnant de nombreux projets en faveur de la transition écologique et solidaire

EN QUÊTE DU CUIVRÉ DES MARAIS !

FICHE D'IDENTITÉ

Nom : Cuivré des marais

Envergure : 3 à 4 cm

Signes distinctifs : dessus des ailes orange vif et marqué de taches noires ; dessous de l'aile postérieure bleuté et taché de noir ; se nourrit sur les Salicaires, Pulcaires, Menthes ; pond sur les espèces d'Oseille

Où et quand le démasquer : prairies humides, pâtures, marais, fossés en mai-juin et août-septembre

Si vous croisez un Cuivré des marais (*Lycena dispar*) en Seine-et-Marne, participez à notre enquête ! 1 photo et quelques clics suffiront aux naturalistes à mieux connaître l'aire de répartition de cette espèce très rare en Île-de-France.

Rendez-vous sur GeoNat'IdF Citizen ou flashez le QR code ci-contre :

Vous avez croisé un Nacré de la Sangusorbe ou un Demi-Argus ? Faites-le nous savoir également. La présence de ces espèces renseigne sur la présence potentielle du Cuivré des marais et sur la fonctionnalité des zones humides. Apprenez à les reconnaître en flashant le QR code ci-dessus.

BOUCLES DE LA MARNE
CPIE des Boucles de la Marne
01 34 33 22 13 | biodiversite@cpie-bouclesdelamarne.fr

Nos missions, connaître et protéger, sensibiliser et faire découvrir, enrichir la vie associative et favoriser l'engagement bénévole.

<https://www.cpie-bouclesdelamarne.fr/aven-grand-voyeux>



Changement à compter du 1 Octobre 2024

Les services d'urgence vous rappellent désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !



Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro dans vos contacts

Vous avez contacté les services d'urgence ?

Ils vous rappellent désormais avec un numéro unique, le 0 800 112 112.

Que se passe-t-il si je ne décroche pas et que j'essaie de rappeler ultérieurement ce numéro ?

Si vous composez le 0 800 112 112 (appel gratuit), vous serez renvoyés sur un message vocal, vous invitant à recomposer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Il est donc préférable de recontacter directement le service d'urgence concerné.

Comment puis-je m'assurer que l'appel n'est pas frauduleux ?

Le 0 800 112 112 a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24h sur 24, où vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

Numéro	Service
15	SAMU
17	Police ou gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement